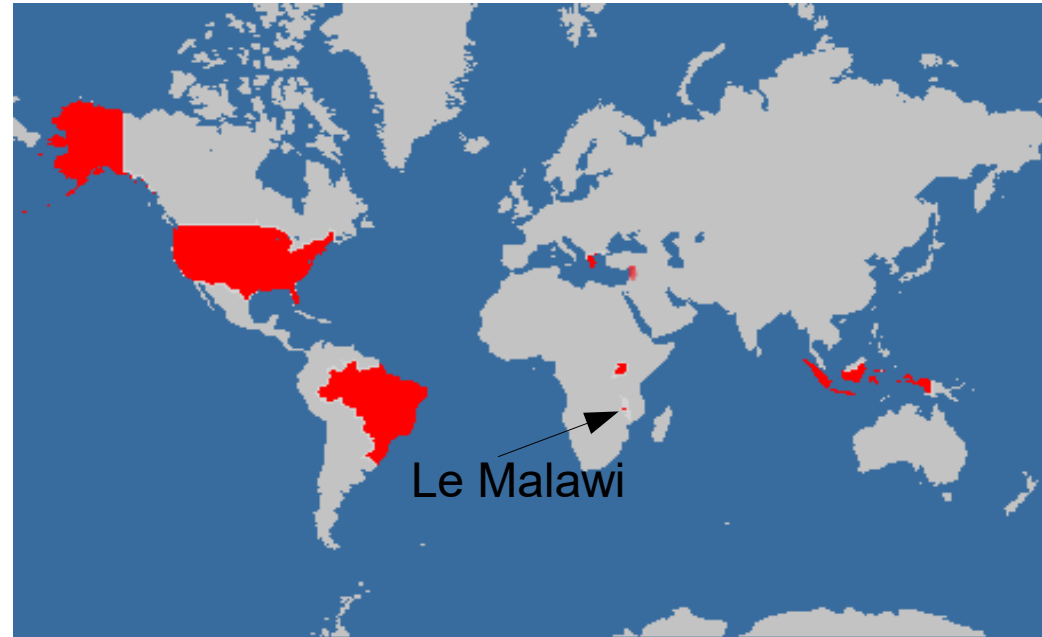


Les droits des filles



Memory Banda habite le Malawi (Afrique). Elle a vingt-cinq ans. Elle se bat pour défendre les droits des filles dans son pays. Elle n'a pas envie que les filles aient des enfants dès l'âge de 13 ans.

Elle est engagée contre le viol des filles.

Nous souhaitons nous engager à ne pas nous croire supérieurs aux filles.

Jules et Tilyann (6è6)

Memory Banda est contre le mariage forcé et le viol dans les «camps de femmes». Elle est allée voir la cheffe du village pour la convaincre d'interdire le mariage forcé et le viol.

Elle est allée voir les hommes pour leur dire qu'il faut arrêter.

Elle va voir les femmes pour leur dire de se défendre.

Ce qui nous plaît dans son engagement pour les droits des filles, c'est de lutter contre le mariage forcé et le viol.

Nous aimerions nous engager contre l'homophobie et les gens qui ne supportent pas les LGBT.

Clémentine et Blanche (6è7)

Memory Banda s'est engagée dès ses 14 ans à défendre les jeunes filles contre le viol et le mariage forcé.

Notre avis sur la cause que défend Memory Banda, c'est quelle ne se bat pas pour rien. Son engagement a rendu service à beaucoup de femmes de son pays et c'est comme si elle défendait les femmes du monde entier.

Nous aimerions lutter contre le harcèlement.

Manon et Maëlys (6è7)

Memory Banda proteste pour le respect des droits des filles et contre les camps créés au Malawi dans le but de les faire devenir des « vraies femmes ». Sauf que là-bas les jeunes filles se faisaient violer et se retrouvaient enceintes. Alors, elle a décidé de mettre un terme à tout cela en interdisant ces camps.

On aime son engagement car on ne trouve pas très juste d'utiliser les femmes comme de vulgaires objets.



Photo d'un discours de Mémory Banda

Anaëlle et Gabin (6è6)